

# La réussite éducative

Le Programme de réussite éducative (PRE) est un dispositif de la Politique de la ville qui s'adresse aux enfants de 2 à 16 ans et à leurs parents. Il permet de proposer un parcours éducatif individualisé inscrit dans une durée déterminée.

Page modifiée le vendredi 28 mars 2025 • Données Le Mans Métropole

Public visé



Le Programme de réussite éducative (PRE) est un dispositif de la Politique de la ville qui s'adresse aux enfants et adolescents âgés de 2 à 16 ans (et à leurs parents) domiciliés dans les quartiers prioritaires d'Allonnes, de Coulaines et du Mans et/ou scolarisés en établissements scolaires REP/REP+.

Le PRE est un dispositif de prévention et d'accompagnement, basé sur la libre adhésion des familles, qui propose des accompagnements individualisés sur une durée déterminée.

Objectifs

L'idée est de proposer un parcours individualisé à l'enfant/l'adolescent et à ses parents qui vise à répondre de manière adaptée aux besoins et compétences repérés de chaque jeune.

Les professionnels socio-éducatifs, en lien avec l'enfant, sont mobilisés pour adopter une approche concertée et globale des situations. Ils se réunissent régulièrement (environ une fois toutes les 6 semaines) au sein d'une équipe pluridisciplinaire chargée de l'élaboration et du suivi de l'ensemble des parcours (en invitant parfois les parents s'ils le souhaitent).

Des propositions peuvent alors être faites aux familles autour d'actions et d'accompagnements en dehors du temps scolaire. Elles s'appuient essentiellement sur les services de droit commun et peuvent parfois nécessiter la création d'actions spécifiques (actions lecture, d'ouverture culturelle, médiation animale, apprentissage de la langue française, ateliers jeux etc.).

Le Programme de réussite éducative développe une démarche de coopération forte entre les partenaires sur chacun des quartiers prioritaires de Le Mans Métropole: Conseil départemental, Education nationale, associations, centres sociaux, services municipaux ....

L'ensemble des échanges entre professionnels dans le cadre du PRE est régi par une charte de confidentialité garantissant aux familles le respect de leurs informations personnelles.

## Accompagnement



Le Programme de réussite éducative propose:

- Une approche éducative globale de la situation pour un accompagnement adapté et favorable à l'épanouissement de l'enfant ou de l'adolescent ;
- Une écoute, un soutien à la parentalité et un accompagnement dans les démarches ;
- Une coopération partenariale dans l'intérêt du bien-être de l'enfant et de l'adolescent.

Les familles sont les acteurs à part entière du parcours de leurs enfants, elles valident sa construction et participent activement à sa réalisation (loi 2002-2) en lien avec le référent famille du PRE.

Il est possible de solliciter le PRE dès le repérage de premiers signes de fragilités dans les domaines suivants :

- les apprentissages scolaires ;
- les relations aux autres ;
- la méconnaissance des structures du territoire ;
- un mal être ;
- des démarches liées à la scolarité et les loisirs, aux soins et aux droits.

Plus globalement, le Programme de réussite éducative peut concerner les parents qui rencontrent des difficultés dans l'éducation de leurs enfants.

## Inscription

Si vous souhaitez être contacté par l'équipe du programme de réussite éducative, merci de [remplir l'un des deux formulaires disponibles en ligne](#). L'un s'adresse aux familles, l'autre aux professionnels.

# 561

## bénéficiaires

C'est le nombre d'enfants accompagnés en 2024 dans le cadre du programme de réussite éducative.

### Conditions

Il faut réunir les conditions d'entrée suivante pour intégrer le Programme de réussite éducative:

- Être âgé de 2 à 16 ans
- Domicilié dans un quartier prioritaire de la Politique de la ville de Le Mans Métropole ou scolarisé en réseau d'éducation prioritaire.

Vous pouvez toucher ou cliquer sur le nom du quartier pour en afficher les contours sur une carte.

- [Chaué-Perrières](#), à Allonnes,
- [Bellevue-Carnac](#), à Coulaines et au Mans,
- [Sablons-Bords-de-l'Huisne](#), au Mans,
- [Ronceray-Glonnières-Vauguyon](#), au Mans,
- [Épine](#), au Mans.



**TÉLÉCHARGER : LA SYNTHÈSE 2024 DU RAPPORT D'ACTIVITÉS...**  
(pdf, 9 Mo)

### Plaquette du PRE

**LA MISSION DU PRE :**

À travers la mise en place des parcours individualisés, le PRE intervient sur le volet préventif des champs de l'éducation, la scolarité, la santé, la culture et la parentalité pour favoriser le développement global de l'enfant et le bien-être familial.

Le PRE oriente vers des services existants de droit commun et/ou mobilise ses actions spécifiques.

Si le PRE coordonne et implique différents professionnels, les parents demeurent les premiers acteurs éducatifs auprès de leur enfant.

**COMMENT SOLLICITER LE PRE ?**

**Le Mans**  
5 place Paul Cézanne  
CS 40010- 72039  
Le Mans Cedex 9  
02 43 47 49 32

**Coulaines**  
24 rue de la Paix  
72700 Coulaines  
02 43 34 35 26

**Allonnes**  
12 rue Georges Bizet  
72700 Allonnes  
02 43 20 63 69

Plus d'informations : [spv@lemans.fr](mailto:spv@lemans.fr)

Fiche de repérage

Des règles de confidentialité s'appliquent concernant les informations échangées autour de la situation de l'enfant.

**PRE**  
Programme de Réussite Éducative  
de 2 à 16 ans

LE MANS Métropole

## LE PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

### Qu'est-ce que le PRE?

Le PRE est un dispositif d'accompagnement et de prévention. Il est basé sur la libre adhésion des familles. Par l'expertise de ses Équipes Pluridisciplinaires de Soutien (EPS), il permet à l'enfant de bénéficier d'un parcours éducatif individualisé.

### Que propose le PRE?

• Une approche éducative globale de la situation pour un accompagnement adapté et favorable à l'épanouissement de l'enfant ou de l'adolescent.

• Une écoute, un soutien à la parentalité et un accompagnement dans les démarches.

• Une coopération partenariale dans l'intérêt du bien-être de l'enfant et de l'adolescent.

### À qui s'adresse le PRE?

Le PRE s'adresse aux enfants de 2 à 16 ans et leurs parents, domiciliés dans les quartiers prioritaires des villes de Mans, d'Alençon et de Coucéennes et ou scolarisés en établissement REP/REP+.

Les familles sont les acteurs à part entière du parcours de leurs enfants, elles valident sa construction et participent activement à sa réalisation (selon 2002-2) en lien avec le référent famille du PRE.

## LES ETAPES D'UN PARCOURS dans le cadre du PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

